

2019-7119
2020-07-17

KONK^{MD}

À USAGE COMMERCIAL
409
TUE LES INSECTES VOLANTS

Vaporisateur automatique sous pression pour éliminer les mouches, moucheron et moustiques

NE PAS utiliser dans les habitations, notamment les maisons, les appartements ou les pièces jouxtant les habitations (comme le garage et le sous-sol), les écoles, les garderies, les hôpitaux, les chambres d'hôtel, de motel et de centre de villégiature, ou tout autre endroit où des enfants peuvent passer plus de 4 heures par jour.

PRINCIPE ACTIF

Pyréthrine	0,975 %
Butoxide de pipéronyle	1,950 %
Dicarboximide de Bicycloheptène N-octylique	3,210 %

NO. D'ENREGISTREMENT 20463 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
UTILISER DANS LES ENDROITS
INDIQUÉS SUR LA CANETTE

AVERTISSEMENT



INFLAMMABLE



EXPLOSIF

Contenu net 212 g

Acuity Holdings, Inc.
11627 - 178 STREET
EDMONTON AB T5S 1N6
1-905-669-9876

2019-7119
2020-07-17

Ce produit ne doit être utilisé que dans le distributeur d'insecticide automatique Mister qui dégage 27,5 mg d'insecticide toutes les 7,5 minutes. L'utilisation continue de l'insecticide réduit le nombre d'insectes volants (mouches, moucheron et moustiques) en moins de quelques heures. Une canette est efficace pour une période d'environ 30 jours pour une pièce d'environ 170 mètres cubes.

UTILISER DANS LES ENDROITS SUIVANTS : Restaurants, industries d'alimentation, hôpitaux, loges, lieux de séjour, laiteries, écuries, étables, poulaillers et tout autre endroit où sont servis des aliments durant les heures de travail. Utiliser aussi dans les boucheries seulement après les heures de travail. L'espace doit être d'au moins 170 mètres cubes et bien aéré.

MODE D'EMPLOI : Le distributeur d'insecticide automatique doit être installé à 2-3 mètres du plancher dans un endroit où l'aération distribuera le vaporisateur partout dans la pièce. Ne pas installer directement au-dessus de la nourriture ou des surfaces où l'on prépare des aliments. Pour installer la canette, enlever le capuchon protecteur et visser dans le distributeur. Il est interdit d'appliquer le produit sur le bétail servant à la production d'aliments destinés à la consommation humaine.

ATTENTION : Dans les boucheries, NE PAS appliquer à l'intérieur d'une usine en pleine activité de transformation d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement. Toute viande, produits d'emballage ou autres ingrédients doivent être sortis de la pièce. Toute surface de travail en contact avec l'insecticide doit être soigneusement lavée et rincée à l'eau potable avant l'utilisation.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. **NE PAS** utiliser dans les habitations, notamment les maisons, les appartements ou les pièces jouxtant les habitations (comme le garage et le sous-sol), les écoles, les garderies, les hôpitaux, les chambres d'hôtel, de motel et de centre de villégiature, ou tout autre endroit où des enfants peuvent passer plus de 4 heures par jour. Contenu sous pression. Contenant peut exploser à la chaleur. Ne pas percer ni jeter au feu, ni conserver à des températures de plus de 50°C. Ne pas contaminer les aliments, la nourriture ou l'eau. Ne pas vaporiser le lait et les accessoires de traite. Éviter tout contact avec la peau et éviter de respirer la vapeur. Se laver après l'utilisation. Ce produit est toxique pour les poissons et les oiseaux. Ne pas installer directement au-dessus d'une surface vernie, polie ou de plastique. Ne pas utiliser dans les garderies ou les chambres où l'on soigne des jeunes enfants, des malades ou des personnes âgées.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun

2019-7119

2020-07-17

liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie du vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.